



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1997/808
20 octobre 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 17 OCTOBRE 1997, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Dans mon dernier rapport sur la situation au Tadjikistan (S/1997/686), j'ai indiqué que le degré auquel la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT) pourrait exécuter les tâches supplémentaires qui lui sont confiées par les accords conclus entre les parties tadjikes dépendrait des mesures prises pour faire en sorte que son personnel puisse travailler sans entraves et bénéficier d'une sécurité raisonnable. J'ai aussi indiqué que j'avais exploré avec les parties la possibilité de leur faire assurer elles-mêmes la sécurité du personnel de l'ONU, en créant à cet effet une force combinée composée d'éléments de l'armée tadjike et de l'Opposition tadjike unie (OTU).

J'ai maintenant reçu des lettres du Président Rakhmonov et de M. Nuri, dirigeant de l'OTU, qui confirment leur accord pour la formation de cette force de sécurité commune. Celle-ci aurait pour principale tâche d'assurer, y compris au moyen d'escortes armées, la sécurité du personnel et des véhicules de la MONUT, surtout dans la région qui s'étend de Douchanbé à Komsomolabad et qui est considérée comme la plus exposée. La MONUT collabore avec les parties pour mettre au point les modalités pratiques de ce dispositif.

Je vous serais obligé de bien vouloir transmettre cette information aux membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. ANNAN
